



*Annonces de la semaine du 18 mai
au 24 mai 2026*

Les intentions de messe :

Pour Samedi à : *Osselle : Lumière Denise Jeannin*

Pour dimanche à : *Quingey : Marie et Louis THOLOMIER. André, Cécile et Edmond DUGOURD et les défunts de la famille. Thérèse et Joseph BERTHOD et leurs fils Jean et Jacques. Patrick GOY et les défunts de sa famille. Vivants et défunts des familles SERMIER-PARDONNET. Action de grâce*

Les célébrations de la semaine :

Lundi 18 : 14h30 : Obsèques de Mme Denise ROZ à Arc-et-Senans

Mercredi 20 à 15 h : Messe à la MARPA d'Arc-et-Senans

Vendredi 22 à 17h : Messe à la cure de Quingey

Samedi 23 : 15h30 : Première communion et confirmation de Ludovic BRUOT à la cathédrale de Besançon

Dimanche de la Pentecôte Année A

Samedi 23 Mai

Messe anticipée à **18h** à **VILLARS-ST-GEORGES**

Dimanche 24 Mai

Messe à **10 h 30** à **QUINGEY**

Quête impérée : charges diocésaines

Notre prière accompagnée :

Denise ROZ et Jacques BEZARD d'Arc-et-Senans décédés cette semaine

Les réunions de la semaine :

Tous les jours sauf le dimanche : 18 h Chapelet à la Chapelle d'Arc.

Lundi : 18: 14h , Répétition de chorale à Quingey

Mardi 19 de 9h15 à 16h30 : Rassemblement des équipes du rosaire aux FINS

Mercredi 20 : 16 h à Quingey, Cénacle du Mouvement Sacerdotal Marial
20 h à Quingey : Préparation baptême

Jeudi 21 : 14h30 : Répétition de chorale à Arc-et-Senans

A noter...

Lundi 25 mai : Pèlerinage de FAVERNEY

Le service des pèlerinages met en place un autocar au départ d'Etalans (vers 7h15) arrêt à Besançon /Roulans/Baume les Dames/Rougemont pour rejoindre la basilique de Favorney. Renseignements au 03.81.25.28.22/06.28.66.54.59.

Jeudi 04 juin à 19h45 à la cure de Quingey : Réflexion pour la messe de rentrée de la nouvelle paroisse à LIESLE

France – Proposition de Loi sur la fin de vie - Le Sénat rejette de nouveau « l'aide à mourir ». Ce lundi 11 mai 2026, le Sénat français a adopté à la quasi-unanimité le texte de loi sur les soins palliatifs. Le lendemain, après sept heures de débats, 151 sénateurs contre 118 ont en revanche rejeté pour la deuxième fois la proposition de loi sur « l'aide à mourir ». Après deux lectures et deux adoptions à l'Assemblée nationale, ce texte n'a donc toujours pas réussi à convaincre le Sénat, très largement divisé sur cette question. Une majorité de sénateur refusent ainsi de franchir la ligne rouge éthique de l'euthanasie et du suicide assisté. Les sénateurs réaffirment ainsi ne pas vouloir d'une société qui provoque la mort des plus fragiles. Ils défendent au contraire une société respectueuse de la dignité humaine : **une société qui accompagne, soigne et soulage jusqu'à la fin.** « Donner délibérément la mort ne saurait constituer un progrès humain », avaient déclaré les évêques de France en mars dernier, en invitant les parlementaires et la société française à se mobiliser pour ne pas légaliser « l'aide à mourir ». « Une société véritablement fraternelle se reconnaît à la manière dont elle entoure les plus fragiles, non à la facilité avec laquelle elle accepte de provoquer leur mort ». Il appartient désormais au gouvernement français de nommer une commission mixte paritaire. En cas d'accord, le texte élaboré en commission sera soumis à la ratification des deux chambres. En cas d'échec, le gouvernement pourra déclencher une nouvelle lecture. Le texte repassera alors une troisième fois devant le Sénat et l'Assemblée nationale, toujours dans la dernière version votée. Nous devons rester mobilisés et continuer de prier afin que soit vraiment respectée la vie en particulier pour les personnes les plus vulnérables, et que soient envisagées d'autres voies pour accompagner jusqu'au bout les personnes en fin de vie.

Paroisse CALIXTE II : Presbytère 2 Place d'Armes 25440 Quingey

Tel 03 39 73 88 93 E-Mail paroissecalixte2@diocese-besancon.fr

<https://www.diocese-besancon.fr/paroisse-calixte2>

Secrétariat: Mardi et Mercredi: 10 à 12 h - Samedi : 9 à 12 h